



Pour pouvoir travailler efficacement, un chien de conduite doit disposer de toutes ses facultés. Il est donc indispensable de lui apporter une nourriture adaptée à son activité, et de le maintenir en bonne santé en le déparasitant et en le vaccinant aux moments opportuns.



Bien nourrir son chien

Ne nourrit pas qui veut !

Nourrir son chien incombe au maître.

Cette tâche ne doit, en aucune manière, être déléguée à une tierce personne, et ceci pour une raison essentielle : la distribution des aliments par le maître participe à la mise en place de la hiérarchie entre lui et son chien (au même titre que le contrôle de la liberté des mouvements du chien – cf. Fiche “ Bien loger son chien de conduite ”) et permet de tisser une relation de confiance entre ces deux partenaires.

Quantité et qualité : les 2 maîtres-mots d'une ration équilibrée

Le chien de conduite est un chien de travail qui dépense beaucoup d'énergie. Il doit donc être nourri en conséquence pour pouvoir répondre aux sollicitations. Pour être complète, une ration doit contenir des protéines, des glucides, des graisses mais aussi des minéraux et des vitamines... sans oublier l'eau. C'est la répartition de ces différents nutriments qui fera une ration plus ou moins équilibrée au regard des besoins du chien.

• Croquettes industrielles ou ration “ fait maison ” ?

À cette question nous répondons sans hésiter : croquettes... mais impérativement de qualité ! Ces aliments secs présentent de nombreux avantages :

- leurs composition et valeurs nutritives sont connues (à lire sur l'étiquette de l'emballage) et constantes dans le temps ;
- les apports nutritionnels qu'ils permettent s'adaptent parfaitement aux besoins des chiens (il s'agit juste de bien choisir les croquettes ! Pour cela, voir le point suivant) ;
- leur utilisation est très facile et les gaspillages sont quasi nuls ;
- le rapport qualité/prix est bon.

• Quelles croquettes choisir ?

Les besoins d'un chien varient tout au long de sa vie, et il est important de choisir une gamme de croquettes adaptée à son âge et à son activité : chiot, adulte actif, senior (inactif).

Concentrons-nous sur le chien adulte actif. Pour vous aider à vous y retrouver parmi toutes les croquettes proposées, voici 5 règles d'or à respecter pour bien lire une étiquette sur les sacs de croquettes.

Règle 1. Le plus de protéines possible éléments constitutifs des os, muscles et structures nerveuses : **visez autour de 28 %.**

Règle 2. Un taux de matières grasses, proche de 18 %.

Ce sont les matières grasses qui apportent l'énergie nécessaire à la synthèse des protéines corporelles.

Règle 3. Entre 6 et 8 % de cendres brutes au maximum. Ces fractions non digestibles par le chien se retrouvent dans les selles.

Règle 4. Un maximum de protéines animales (et un minimum de protéines végétales) : poulet, bœuf ou porc.

Règle 5. Les céréales sont à limiter au maximum car elles sont riches en glucides, peu utiles au chien (mais bon marché pour le fabricant !).

CONSTITUANTS ANALYTIQUES (g/100 g)	
Protéine brute :	32
Matières grasses brutes :	18
Cellulose brute :	8
Cendres brutes :	8
Calcium :	1.3
Phosphore :	0.9
Acides gras omega6 (%) :	3.0
Acides gras omega3 (%) :	0.5

Règle 1

Règle 2

Règle 3

COMPOSITION :	
Protéines de volaille déshydratée (18%)	maïs, creton, etc. (10%)
graisse de porc (8%)	brisure de flocon de maïs
hydrolysats de volaille	pulpe de betterave
huile de colza (2%)	poisson déshydraté
poudre d'oeuf	caroube
argile	fructo oligosaccharides
carbonate de calcium	chlorure de potassium
extraits de paroi de levure	

Règle 4

Règle 5



Modalités pratiques de distribution de la ration

• Quelle quantité de croquettes distribuer ?

Les quantités optimales à distribuer sont précisées sur l'étiquette et dépendent essentiellement du poids du chien et de son niveau d'activité. Un ajustement (en plus ou en moins) pourra être fait en fonction des chiens (petits ou gros mangeurs).

• Fréquence de distribution : un seul repas par jour !

Un **chien adulte** doit être nourri une **seule fois par jour**. Ce repas unique sera servi le soir, après le travail. La digestion, qui dure 6 à 8 heures, se fera alors durant la nuit ; le chien sera ainsi disponible pour travailler le lendemain matin.

À ne surtout pas faire ! Laisser des croquettes en libre-service au chien, car un chien qui mange quand il veut sera moins dépendant de son maître et donc moins installé dans la hiérarchie.

Pour un **chiot**, les apports alimentaires doivent être fractionnés :

- entre 2 et 4 mois, compter 3 repas par jour ;
- entre 4 et 8 mois, prévoir 2 repas par jour.

• Où distribuer la ration ?

La ration doit être servie toujours au même endroit, de préférence dans le chenil, où le chien pourra manger tranquillement, au calme.

Important

De l'eau claire et fraîche doit en permanence être mise à la disposition des chiens adultes et des chiots !

Bien soigner son chien

Garder son chien en bonne santé et plein de vitalité est essentiel pour :

- garantir toute son efficacité au travail ;
- prévenir la transmission de certains parasites ou maladies à l'homme.

Déparasiter régulièrement le chien et le vacciner est donc essentiel.



Prévenir les infestations du tube digestif : vermifugation obligatoire

On distingue deux types de vers :

- Les vers ronds dont les ascaris, fréquents chez les jeunes chiens ;
- Les vers plats, dont le ténia.

Les chiens adultes s'infestent par ingestion de larves, d'œufs ou d'animaux parasités (souris, rats...). L'infestation des chiots peut intervenir avant la naissance (car les larves peuvent traverser le placenta) ou après la mise-bas (larves présentes dans le lait ou le milieu ambiant). C'est pourquoi il est recommandé de vermifuger les chiennes au moment de la saillie.

Pour bien protéger votre chien, il est conseillé de suivre le protocole de vermifugation suivant :

Chez le chiot (jusqu'à 2 mois)	à 2 semaines
	à 4 semaines
	à 6 semaines
	à 8 semaines, avant la 1 ^{ère} vaccination
Chez le jeune chien	tous les mois jusqu'à 6 mois
Chez tous les chiens adultes	4 fois par an (tous les 3 mois)
Chez la chienne adulte	pendant les chaleurs
	15 jours avant la mise-bas
	15 jours après la mise-bas

Traiter contre les parasites externes

Les parasites externes sont nombreux : tiques, poux, puces. Outre les démangeaisons qu'ils provoquent, ils peuvent être porteurs et transmetteurs de maladies (dont la piroplasmose). Des traitements efficaces existent : parlez-en avec votre vétérinaire.

Afin de prévenir toute infestation (du chien, de son environnement... et de votre famille), **traitez une fois par mois, toute l'année, le chien et son lieu de vie (chenil) avec des produits appropriés.**



Maladies infectieuses : chien vacciné, chien protégé !

Il n'existe aucun vaccin obligatoire pour les chiens, exception faite du vaccin contre la rage pour les chiens devant passer la frontière (il peut être demandé également lors de manifestations canines). Pour autant, même s'ils ne sont pas obligatoires, certains vaccins sont vivement recommandés pour les chiens de conduite. Il s'agit de ceux contre :

• la maladie de Carré

Cette maladie virale, très contagieuse, est souvent mortelle ou source de séquelles neurologiques graves.

• l'hépatite contagieuse canine ou hépatite de Rubarth

Cette infection contagieuse d'origine virale affecte le foie.

• la parvovirose

Cette infection virale très contagieuse est à l'origine de gastro-entérites hémorragiques souvent mortelles. Plus de 80 % des jeunes chiens de moins d'un an non vaccinés meurent s'ils contractent cette maladie.

• la leptospirose

Cette infection bactérienne, transmise par les rongeurs, se traduit par une jaunisse, une gastro-entérite et une insuffisance rénale grave. Elle se transmet en outre à l'homme par contact direct avec le chien malade (excréments et urines).

• la piroplasmose

Elle est due à un parasite transmis par les tiques. Il existe un vaccin dont l'efficacité est d'environ 80 %. Le meilleur moyen d'éviter à votre chien d'attraper la piroplasmose est de bien le traiter contre les tiques.

• la toux du chenil

Cette infection respiratoire responsable d'une toux sèche et quinteuse est très contagieuse. Elle concerne principalement les chiens vivant en collectivité (élevage, chenil...) ou ceux participant à des expositions et des activités de groupes (concours...).

Quand faut-il faire vacciner son chien ?

La vaccination intervient très tôt dans la vie d'un chien. Il doit donc recevoir **sa première injection de vaccin à 2 mois** (Maladie de Carré, Hépatite de Rubarth, Parvovirose, Agent Parainfluenza et Leptospirose). Une autre injection doit être faite par la suite, à environ un mois d'intervalle après l'âge de 3 mois.

Le vaccin contre la rage peut se faire à partir de 12 semaines, le vaccin contre la toux du chenil vers 3 mois et le vaccin contre la piroplasmose à partir de 5 mois (2 injections à 1 mois d'intervalle).

Par la suite, la majorité des vaccins exige un **rappel annuel**.

Demandez conseil à votre vétérinaire !

Des formations pour vous aider à rendre votre chien opérationnel sur votre exploitation

Suivez une formation à proximité de chez vous à raison d'une journée par mois pendant 4 à 6 mois ! Un formateur agréé par l'Institut de l'Élevage vous transmettra une méthode simple et efficace pour dresser votre chien et vous fera faire des exercices pratiques sur ovins et/ou bovins.

Retrouvez toutes les coordonnées des interlocuteurs de votre département et des conseils techniques sur le site de l'Institut de l'Élevage <http://chiens-de-troupeau.idele.fr>